

INFO-TRAVAUX

Les travaux de démantèlement d'amiante dans la salle de la génératrice au CHSLD Marie Rollet

Date de diffusion 2022-10-14

POUR AFFICHAGE

Quoi : Nous devons enlever l'amiante sur les lignes de la génératrice existante avant de la démanteler.

Quand début : Mardi le 18 octobre 2022 de 7h00 à 16h00.

Durée et horaire des travaux : C'est à partir de mardi le 18 octobre 2022 de 7h00 à 16h00 pour l'enlèvement de l'amiante.

Pour toute information, communiquez avec Vittorio Spera chargé de projet au 514-647-9651 ou Camillo Colalillo au 514-816-0141

Nous vous remercions de votre compréhension.

Merci de votre collaboration.

La Direction des services techniques

FORMULAIRE: PLAN DE TRAVAIL SST

Localisation des travaux	electrique		CWAR-21-044
Type de projet	Remplacement de la génératrice et rehaussement		CMAR-21-044
Nom du projet	Mise aux normes de la génératrice		Numéro du projet
Nom de l'établissement (Propriétaire/Maître d'œuvre)	CHSLD Marie Rollet		<u>No. du Plan de</u> <u>travail</u> 1

Directives pour la rédaction du plan de travail

- ACTIVITÉ : Tâche accomplie par un ou plusieurs travailleurs pour l'accomplissement des travaux.
- Le plan de travail doit comporter tous les éléments pertinents concernant la protection des travailleurs, des employés de l'établissement, du public et de la clientèle.
- Toute référence à un plan de levage, plan de montage signé et scellé par un ingénieur ou par un spécialiste, une analyse toxicologique (sol, contaminant...), etc., doit être annexée au plan de travail ou référencée de façon à être consultée lors de l'analyse du plan de travail.
- La tenue des lieux doit être intégrée au plan de travail (avant/durant/ après les travaux)
 Lors de l'usage des confinements anti-poussière un manomètre a dépression (0.25-0-0.25 Po.
- Lors de l'usage des confinements anti-poussière un manomètre a dépression (0.25-0-0.25 Po. d'eau) dois être installé à l'extérieur du confinement. La dépression à maintenir est de 2.5 à 7.5 Pascal (.025 à .03 Po. d'eau)
- La classe des travaux doit être inscrite sur le tableau de la « matrice des classes des travaux ».
- Ajouter des cellules /lignes si requis, la grille des activités.

Description de travaux:

Démantèlement des calorifuges d'amiante localisés et reliés à la génératrice dans la salle mécanique SS020. La zone de travail sera limitée au local de SSO20 fermé hermétiquement. La circulation du matériel se fera par la porte arrière adjacente et à proximité du local concerné (via le stationnement arrière).

Entrepreneurs	Métiers requis	Échéancier, date et heure
Réalisations B inc.	2 Manoeuvres	1 journée, 18 octobre 2022
Remove		

Matrice des classes des travaux selon la norme CSA Z317.13 et Santé Canada

GROUPE	Type de travaux				
GROOTE	A	В	C	D	
1	Classe I	Classe II	Classe II	Classe III/IV	
2	Classe I	Classe II	Classe III	Classe IV	
3	Classe I	Classe III	Classe III/IV	Classe IV	
4	Classe III	Classe III/IV	Classe III/IV	Classe IV	

Grille de synthèse des risques liés aux activités du chantier (inscrire un « x » dans les cases qui s'appliquent)

Usage de colles/solvants/adhésifs, etc. (Produits réglementés SIMDUT/WHMIS)	Protection anti-poussière (CSA Z317) (Confinement, antichambre (SAS), filtre HEPA, etc.)		Travaux sous-tension (CSA Z462, NFPA E70) (Entente de procédure obligatoire de travaux sous-tension requise (SIM))	
Démolition	Travaux en espace clos (certification/permis)		Travaux par point chaud (permis requis)	
Chute en hauteur	Travaux d'excavation-creusage			
Usage de nacelle motorisée	Travaux à proximité ou dans une salle blanche			
Usage de grue (Plan de levage)	Travaux en présence d'AMIANTE	X		
Usage de camion-grue (Plan de levage)	Travaux en présence de PLOMB			
Périmètre de sécurité pour les pétons	Travaux en présence de MOISISSURES			
Signalisation pour circulation locale	Travaux en présence de SILICE			

Veuillez remplir la grille des activités qui constituent le plan de travail pour les travaux décrits

plus haut. Ce plan de travail doit être approuvé par le représentant de l'établissement responsable du projet. Le plan de travail doit être soumis pour approbation avant les travaux dans les délais prescrits par l'établissement.

L'établissement (maître d'œuvre), via son représentant, peut, au moment des travaux, exiger des modifications aux moyens de protection en place si jugés insatisfaisants.

Description des activités et mesures de prévention Pour les travaux concernés par ce plan de travail

pian de travan		
Activités	Identification des risques	Mesures préventives (équipements, méthode de travail adaptée, etc.)
Désamiantage	Émission de poussières contaminées	-Confinement à risque modéré
		-Scellement des prises d'air, si applicable, dans la zone de travail
		-Protection individuelle des travailleurs réglementaire pour des travaux à risque modéré (demi masque P- 100 ou masque complet P-100, survêtement + EPI standards)
		-Humidification des matériaux d'amiante avant et pendant le démantèlement
		-Disposition des déchets contaminés dans des sacs conformes doublés
		-Nettoyage complet des surfaces de la zone de travail par aspiration haute efficacité
		-Projection de scellant sur l'ensemble des surfaces de la zone de travail suite au nettoyage final
	Activités	Activités Identification des risques

Ajouter des lignes si requises (mettre la dernière ligne en surbrillance/clic droit / insérer / ajouter des lignes en dessous)

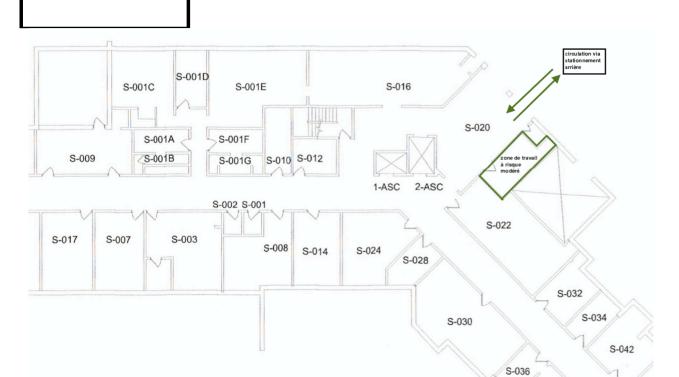
Références (Lois, Normes, Programme de prévention, etc.)			
NOTE : Une personne en autorité sur place (surintendant/contremaître) assure l'application des dispositions.			
Bernard Thibodeau, 514-715-7921			

Soumission du plan de travail

Préparé par	Nom	Tél./Cell.	Date
	Bernard Thibodeau	514-715-7921	14 octobre 2022

ÉTABLISSEMENT/Maî tre d'œuvre

Plan de travail	Nom	Tél. / Cell.	Date
Transmis à	Vittorio Spera	514-647-9651	
COMMENTAIRE	s l		



Au besoin, ajouter aux pages suivantes les plans de levage, croquis de localisation, plan de confinement, etc.